Mentions légales – Bons vacances

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de l'attribution des bons vacances aux familles landaises ont pour finalités l'évaluation de l'adéquation des aides accordées aux familles, la gestion administrative et financière des aides attribuées, et l'élaboration de statistiques annuelles.

Les données personnelles fournies peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou de profilage. Elles ne sont conservées que dans la limite imposée par la finalité du traitement : 10 ans.

Le Département est le responsable du traitement et les destinataires des données sont les suivants : les services concernés en interne au CD40, la Paierie départementale, les services de l'Etat (SDJES), les organismes sociaux (CAF, MSA) et les organisateurs de séjours. Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne.

Le Département a désigné un Délégué à la Protection des Données que vous pouvez joindre par courriel à l'adresse suivante : <u>dpd@landes.fr</u>.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au règlement européen n° 2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi que d'un droit de limitation du traitement. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).



Direction de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports

Demande de bon vacances départemental - ANNÉE 2025

A remplir par la famille et à envoyer à l'association organisatrice du séjour

Le soussi des infor	Avez-vo	Aide de	Z	Aide du	Montar	Montan	Numér	Allocat	Adresse	Associat	Durée o	Date d	Ville du	Né(e) le	NOW/	Mail : (é	Code postal	Adresse	Date de	Prénom	Z O X	Coordo
Le soussigné certifie l'exactitude des informations ci-dessus.	Avez-vous déjà bénéficié de cette aide du Conseil départemental pendant l'année ? 🛘 non 🗘 oui 💮 Si oui, combien de jours :	Aide de la commune non oui Montant par jour	Nom du C.E.	Aide du comité d'entreprise	Montant aide CAF autre département par jour	Montant aide CAF des Landes ou MSA*	Numéro d'allocataire CAF/MSA	Allocataire : 🗆 CAF ou 🗅 MSA	0	jours jours	Durée du séjour	Date du séjour du	isi	Age: ans Fille Q Garçon	NOM / Prénom de l'enfant	Mail: (écrire en capitale)	ostal 40	Ō	Date de naissance : /		NOM	onnées du Représent
				non oui Montant par jour	partement par jour	es ou MSA* par jour	1SA				7	au LL LL LL					Commune		/ Commune			ant légal ayant l'enfa
Signature								Quotient familial		2)	éjours								Commune de Naissance :			ant à charge O Mme O M

PIÈCES À JOINDRE



Le bon vacances départemental est attribué pour une durée de 21 jours maximum par an et pour les séjours se déroulant **uniquement en France**. Prix du séjour plafonné à 800 €. Montant minimum du bon vacances fixé à 5€. Ce bon vacances est réservé aux familles landaises.